Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D20DEE_JUIN26-DE

DEE - AB

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

20- RELAIS PETITE ENFANCE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Rapporteuse : Mme MONTIGNE

La Ville de Fougères et la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine sont liées par une convention d'objectifs et de financement relative au fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE).

La convention initialement conclue a fait l'objet de plusieurs renouvellements successifs. La dernière convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2025.

À l'issue de l'évaluation du fonctionnement du service et après validation par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance pour la période 2026-2030, le renouvellement de l'agrément du service est conditionné à la signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de financement.

Cette convention, conclue pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030, définit les modalités d'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales et encadre le versement de la prestation de service attribuée au titre du Relais Petite Enfance.

Après avis favorable de la commission « Education, Enfance et Petite Enfance », il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement « Relais Petite Enfance » conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:44+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique

AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:52:08+02:00